



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 JUIN 2020**

Téléphone : 04.50.19.01.10 – Télécopie : 04.50.19.01.20
Courriel : mairie@sevrier.fr

L'an deux mille vingt, le quinze juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bruno LYONNAZ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme MALAPLATE Christina, M. VANHELMON Yves, Mme PRIEUR-DREVON Agnès, M. FLANDIN David, Mme GLABAY Guénaële, M. RICHARD Claude, Mme BONNEFOY-VERNAY Valérie, Mme ADAIR-GRABAS Carol, M. BARAN Gabin, Mme BERTRAND Anne-Marie, Mme BROUSSE Dominique, M. CHEDECAL Sylvain, M. COLLENOT André, Mme COSTER Catherine, Mme DEPLAIX Doris, M. DUMOLARD Damien, Mme GENOT Marie, M. GODEUX Stéphane, M. HOMMETTE Emmanuel, M. METRAL-BOFFOD Michel, M. RITZ François-Xavier, M. TRUILLET Adrien.

ABSENTS OU EXCUSÉS :

Mme POINTET Martine, Mme DAUBISSE Laetitia, M. MAGDINIER Christophe, Mme PERRAUD Caroline.

PROCURATIONS :

Mme POINTET Martine donne pouvoir à Mme BERTRAND Anne-Marie,
Mme DAUBISSE Laetitia donne pouvoir à M. COLLENOT André,
M. MAGDINIER Christophe donne pouvoir à M. GODEUX Stéphane,
Mme PERRAUD Caroline donne pouvoir à Mme MALAPLATE Christina.

M. BARAN Gabin a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal a délibéré sur les questions suivantes :

1. **Délégations du Conseil au Maire.**
2. **Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués**
3. **Frais de missions des élus**
4. **Election des deux représentants de la Commune au SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie)**
5. **Commission d'Appel d'Offres : Election**
6. **Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs**
7. **Election au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**
8. **Installation des commissions municipales**
9. **Election des délégués au sein du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges**
10. **Urbanisme – Délégation de signature des autorisations intéressant Monsieur le Maire**

11. Désignation des délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)
12. Commission extra-municipale – Conseil de Station
13. Désignation du correspondant défense
14. Demande de prorogation de durée de portage d'un bien porté par l'EPF 74 - 'Les Fontanettes'
15. Demande de subvention au titre des amendes de police
16. Subvention VAE : Convention territoriale qualité de l'air Grand Annecy - demande de la ville de Sevrier
17. Demande de subvention au titre de la DSIL 2020 - Dotation de soutien à l'investissement local
18. Proposition d'abattement pour la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) en 2020
19. Jurés d'assises 2021
20. Règlement intérieur du restaurant scolaire : modification

- **Questions diverses**

~~~~~

### **1. Délégations du Conseil au Maire.**

Monsieur le Maire a rappelé les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) qui permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences, et ce, afin de favoriser une bonne administration communale (souci d'efficacité, de réactivité permettant notamment de respecter les délais de procédure). Ces délégations, ont été présentées de manière exhaustive.

Il a ensuite indiqué que les délégations suivantes reprises par les numéros des alinéas de l'article L 2122-22 du CGCT lui paraissaient nécessaires : Alinéas 1,3,4,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,20, et 24. Il a ensuite rappelé les principes de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Locales qui dispose que le maire doit rendre compte à l'assemblée délibérante des décisions prises à chacune des réunions obligatoires du Conseil et que le Conseil municipal peut toujours mettre fin à la délégation. La transparence est de ce point de vue totale.

Le Conseil municipal s'est ensuite prononcé favorablement à l'unanimité sur ces délégations au Maire

### **2. Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués**

Monsieur le Maire a proposé aux membres du Conseil municipal de fixer les indemnités du Maire, des Adjointes (sept) et des Conseillers délégués (qui seront au nombre de quatre) comme suit :

- Maire : 50.5 % IB 1027 = 1 964.15 € mensuel brut
- Adjointes : 17.5 % IB 1027 = 680.64 € mensuel brut / personne
- Conseillers délégués (art. L. 2123-24 II et L. 2123-24-1-III du CGCT) : 9 % IB 1027 = 350.05 € mensuel brut/personne

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **3. Frais de missions des élus**

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'instaurer les indemnités pour frais de missions pour les élus dans le cadre de mandat spécial et pour prendre part aux réunions des organismes dont ils font partie à qualités. Ces indemnités, fixées par les textes en vigueur, sont envisagées comme suit :

- Retenir une distance à minima de déplacement de quarante (40) kilomètres aller-retour. Ainsi, tout déplacement en deçà de cette distance ne sera pas éligible au remboursement des frais engendrés, à l'exception des frais de parking,
- Pour les seuls déplacements à l'intérieur du Département : de faire bénéficier de cette mesure les seuls membres du Conseil Municipal sans indemnité d'élu,
- Déplacements à l'extérieur du Département : Tous les élus sont bénéficiaires, et notamment pour des réunions spécifiques (Salon des Maires, Réunion FSN, Participation à des salons, congrès, réunions de manière générale)

#### 4. Election des deux représentants de la Commune au SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie)

MM. Claude RICHARD et Sylvain CHEDECAL ont été proclamés délégués auprès du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie).

#### 5. Commission d'Appel d'Offres : Election

Ont été déclarés élus en qualité de membres de la Commission d'Appel d'Offres, les candidats suivants :

| Membres titulaires        | Membres suppléants  |
|---------------------------|---------------------|
| Président : Bruno LYONNAZ |                     |
| Yves VANHELMON            | Christina MALAPLATE |
| Claude RICHARD            | David FLANDIN       |
| Valérie BONNEFOY-VERNAY   | Guénaële GLABAY     |
| Sylvain CHEDECAL          | Gabin BARAN         |
| Michel METRAL-BOFFOD      | Agnès PRIEUR-DREVON |

#### 6. Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

Les représentants **de la commune** qui siégeront à la CCID ont été désignés comme suit :

| Titulaires                            | Suppléants          |
|---------------------------------------|---------------------|
| Christina MALAPLATE                   | Agnès PRIEUR-DREVON |
| Yves VANHELMON                        | Claude RICHARD      |
| David FLANDIN                         | Guénaële GLABAY     |
| Valérie BONNEFOY-VERNAY               | Gabin BARAN         |
| Carol ADAIR-GRABAS                    | Anne-Marie BERTRAND |
| André COLLENOT                        | Sylvain CHEDECAL    |
| Damien DUMOLARD                       | Stéphane GODEUX     |
| Marie GENOT                           | Emmanuel HOMMETTE   |
| Michel VERHLI                         | Bernard MAGNIN      |
| Maurice METRAL-BOFFOD                 | Claude MAURIANGE    |
| Thierry MAGNIN                        | Francisque DONZEL   |
| Simon RIPPOZ                          | Dominique BOUVIER   |
| François DECISIER                     | Philippe LACOMBE    |
| Bernard FONTAINE                      | Dominique TALIN     |
| Membres Propriétaire de bois ou forêt |                     |
| Georges FALCONNET                     | Martine BERGERET    |
| Membres extérieurs                    |                     |
| Manuela PASQUET-CHARDRON              | Henri EMONET        |

## **7. Election au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**

Le Conseil municipal à l'unanimité a validé la composition du CCAS suivante :

- Le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- 8 membres élus au sein du Conseil Municipal
- 8 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Ont été élus comme membres du conseil municipal qui siégeront au conseil d'administration du CCAS :

- Christina MALAPLATE
- Agnès PRIEUR-DREVON
- Guénaële GLABAY
- Carol ADAIR-GRABAS
- Dominique BROUSSE
- Catherine COSTER
- Doris DEPLAIX
- Marie GENOT

## **8. Installation des commissions municipales**

Les commissions suivantes, présidées de plein droit par le Maire, ont ainsi été constituées :

### **Finances :**

Vice-Président : M. Yves VANHELMON

Membres : Mme Agnès PRIEUR-DREVON, M. David FLANDIN, M. Gabin BARAN, M. Damien DUMOLARD, M. Adrien TRUILLET

### **Travaux :**

Vice-Président : M. Claude RICHARD

Membres : Mme Christina MALAPLATE, Mme Anne-Marie BERTRAND, M. Sylvain CHEDECAL, M. Damien DUMOLARD, Mme Martine POINTET, M. François-Xavier RITZ

### **Urbanisme :**

Vice-Président : M. David FLANDIN

Membres : M. Claude RICHARD, Mme Valérie BONNEFOY-VERNAY, M. Sylvain CHEDECAL, Mme Marie GENOT, M. METRAL-BOFFOD Michel, M. François-Xavier RITZ

### **Vie associative, - Culture - Patrimoine :**

Vice-Président : Mme Valérie BONNEFOY-VERNAY,

Membres : Mme Christina MALAPLATE, Mme Guénaële GLABAY, Mme Carol ADAIR-GRABAS, Mme Catherine COSTER, Mme Marie GENOT, M. Stéphane GODEUX, M. Christophe MAGDINIER,

### **Jeunesse - intergénérationnel :**

Vice-Président : M. Gabin BARAN

Membres : Mme Christina MALAPLATE, Mme Laëticia DAUBISSE, M. Stéphane GODEUX, M. Christophe MAGDINIER, Mme Caroline PERRAUD, M. Adrien TRUILLET,

### **Affaires sociales :**

Vice-Président : Mme Christina MALAPLATE

Membres : Mme Guénaële GLABAY, M. Gabin BARAN, Mme Dominique BROUSSE, Mme Marie GENOT

### **Education / Affaires Scolaires :**

Vice-Président : Mme Agnès PRIEUR-DREVON

Membres : M. David FLANDIN, Mme Guénaële GLABAY, Mme Valérie BONNEFOY-VERNAY, Mme Carol ADAIR-GRABAS, Mme Anne-Marie BERTRAND, Mme Marie GENOT

### **Education / Petite Enfance :**

Vice-Président : Mme Martine POINTET

Membres : Mme Agnès PRIEUR-DREVON, M. Gabin BARAN, Mme Marie GENOT, M. Adrien TRUILLET,

### **Economie – Tourisme :**

Vice-Président : Mme Guénaële GLABAY

Membres : Mme Valérie BONNEFOY-VERNAY, Mme Carol ADAIR-GRABAS, M. Damien DUMOLARD, M. Adrien TRUILLET,

### **Mobilité :**

Membres : Mme Agnès PRIEUR-DREVON, M. David FLANDIN, M. Claude RICHARD, Mme Guénaële GLABAY, M. André COLLENOT, Mme Marie GENOT, M. Emmanuel HOMMETTE,

### **Sport – Label FSN :**

Vice-Président : M. Damien DUMOLARD

Membres : Mme Valérie BONNEFOY-VERNAY, Mme Carol ADAIR-GRABAS, M. Emmanuel HOMMETTE, M. Sylvain CHEDECAL, M. Adrien TRUILLET,

## **9. Election des délégués au sein du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges**

MM. Claude RICHARD, Adrien TRUILLET ont été proclamés délégués respectivement titulaire et suppléant au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

## **10. Urbanisme – Délégation de signature des autorisations intéressant monsieur le Maire**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a décidé de désigner **M. David FLANDIN** pour prendre les décisions sur les projets relevant de l'article L 422-7 du Code de l'urbanisme.

## **11. Désignation des délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, a désigné Mme Christina MALAPLATE et M. Claude RICHARD, respectivement délégué titulaire et suppléant pour représenter la commune auprès du CNAS.

## **12. Commission extra-municipale – Conseil de Station**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a désigné :

- Bruno LYONNAZ
- Valérie BONNEFOY-VERNAY
- Damien DUMOLARD
- Caroline PERRAUD

Pour représenter la commune au sein du conseil de station.

### **13. Désignation du correspondant défense**

A été désigné à l'unanimité **Mme Doris DEPLAIX**.

### **14. Demande de prorogation de durée de portage d'un bien porté par l'EPF 74 - 'Les Fontanettes'**

Il a été rappelé que L'EPF 74 porte depuis le 23 juin 2016 un terrain situé au lieu-dit « Les Fontanettes » sur le territoire de la commune de Sevrier : Une convention pour portage foncier, volet « Habitat Social », en date du 06 septembre 2016 entre la Commune et l'EPF 74, fixe la durée de portage à 4 ans avec remboursement à terme sur ce tènement :

Cependant, aujourd'hui, le projet pour réalisation d'une opération de 8 logements sociaux est reporté, voir abandonné. Aussi, le conseil municipal a décidé de demander au conseil d'administration de l'EPF 74 d'accepter de proroger le portage de 4 ans avec remboursement à terme, soit jusqu'au 21 juin 2024 et a autorisé le maire à signer l'avenant à la convention pour portage foncier correspondant.

### **15. Demande de subvention au titre des amendes de police**

Le conseil municipal a décidé de déposer un dossier portant sur des aménagements de voirie (sécurisation de voies piétonnes) sur le Chemin de la Grotte et sur la route du Col de Leschaux au titre de ce fonds de subventions, et ce, à hauteur de 30% des montants envisagés. Les crédits nécessaires ont été inscrits au BP 2020.

### **16. Subvention VAE : Convention territoriale qualité de l'air Grand Annecy - demande de la ville de Sevrier**

Dans le cadre des plans de mobilité du Grand Annecy et de la ville d'Annecy des actions de promotion du vélo, entre autres, sont prévues. Pour l'année 2020, un recensement des projets d'acquisition de vélos à assistance électrique a été fait auprès des services du Grand Annecy, et de ses communes membres. Concernant la ville de Sevrier, a été acté le projet d'acquisition de 3 vélos à assistance électrique. Une aide régionale peut être obtenue dans le cadre de ce plan mobilité : l'intervention de la Région est calculée à hauteur de 512 € d'aide par vélo. Pour un total maximum de 3 vélos, le montant de la demande de subvention à la Région s'élève donc à 1 536 €. Le Conseil municipal a donc validé la demande de subvention auprès de la région pour cette opération d'acquisition de vélos à assistance électrique.

### **17. Demande de subvention au titre de la DSIL 2020 - Dotation de soutien à l'investissement local**

Le conseil municipal a décidé d'effectuer une demande de subvention dans le cadre de la DSIL pour les travaux envisagés sur le bâtiment scolaire pour cette année 2020. Ces travaux concernent l'installation de stores motorisés pour les dortoirs, le remplacement de 14 fenêtres côté cour élémentaire (double vitrage, et oscillo-battantes), et le remplacement des jeux de l'école maternelle et du sol souple sécurisé. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget. Le montant de la subvention sollicitée l'a été à hauteur de 20 % du montant H.T. de l'opération, soit un peu moins de 9 300 € H.T.

## **18. Proposition d'abattement pour la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) en 2020**

Le Conseil municipal, dans le cadre de son soutien à l'économie locale, a décidé d'adopter le principe d'un abattement sur cette taxe pour l'exercice 2020, et de voter un taux d'abattement de 65 %.

## **19. Jurés d'assises 2021**

Conformément à la Loi, le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de neuf personnes âgées de 23 ans accomplis en 2021, étant précisé que sur ces neuf personnes tirées au sort, trois seulement seront désignées par le Tribunal comme Jurés. Il a été précisé que ces les personnes désignées doivent être domiciliées dans le département.

## **20. Règlement intérieur du restaurant scolaire : modifications**

Les principales mesures que le conseil municipal a validé sont les suivantes :

- Réservation des repas avec un système de prépaiement : compte à recharger sur le portail Parent
- Paiement par carte bancaire en ligne
- Réservations des repas ouvertes selon des périodes définies
- Pas de régime particulier et d'adaptation de repas pour convenances personnelles.

Il a été précisé qu'une note d'information sera fournie aux parents lors des journées d'inscription prévue en juin.

### **• Questions diverses**

**Présentation du CD 74** par Mme la conseillère départementale Mme LHUILLIER et de ses missions, notamment dans le cadre des aides départementales, d'abord normales et habituelles, et ensuite celles plus spécifiques et liées à la période que nous venons de vivre. M. VANHELMON a indiqué que le coût COVID-19 pour la commune est à mi-juin de 110 000 €, tenant compte des pertes de recettes et des aides dernièrement reçues.

**Vie associative** : Monsieur le Maire rappelle l'objet et les objectifs d'une réunion prévue le 2 juillet avec les associations futures utilisatrices des nouvelles salles à la Villa du Prieuré dans un premier temps, et de l'ensemble des associations dans un second temps. Il a invité à cette occasion Mme LHUILLIER.

**Travaux** : Il a été indiqué la mise en place d'un diagnostic 'en marchant' sur les différents aspects des travaux et aménagements de la commune, notamment sur le plan esthétique et sécuritaire.

**Masques** : La distribution de masques pour enfants va être également réalisée prochainement via l'école. Par ailleurs, le Maire a remercié les bénévoles qui se sont investis dans la fabrication et la logistique durant la période de confinement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal a pris acte de diverses communications et a levé sa séance à 23 h 15.

SEVRIER, le 17 juin 2020.  
LE MAIRE,  
Bruno LYONNAZ